

Ville de Villeneuve-la-Garenne Département des Hauts-de-Seine

Service juridique

LE CONSEIL MUNICIPAL

légalement convoqué le 29 juin 2020 se réunira à la Salle des fêtes située 20 avenue du 8 mai 1945 (92390) Villeneuve-la-Garenne :

Le 5 juillet 2020 à 10 heures

Ordre du jour

- 1. Election du Maire
- 2. Approbation du changement temporaire du lieu de déroulement des séances des conseils municipaux
- 3. Fixation du nombre de Maires adjoints
- 4. Election des Maires adjoints
- 5. Métropole du Grand Paris Election de délégués au sein du conseil de territoire Boucle Nord de Seine

Motion pour un appel à un plan de soutien massif des transports publics

Motion de soutien aux personnels soignants, municipaux et forces de l'ordre et, de façon plus générale, toutes les professions qui assurent notre quotidien

Lecture de la Charte de l'Elu local (et remise aux conseillers municipaux d'une copie de la charte local de l'élu (articles L. 2121-7 et L.1111-1-1 du C.G.C.T).

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le : 29 juin 2020

Alain BORTOLAMEOLLI

Le Maire

Chevalier de l'Ordre National du Mérite